

SECRETARIAT GENERAL A  
L'AGRICULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

82/464  
LE DECRET N° 82/464 /MAE-DAAF du 26/5/1982  
portant titularisation et nomination de Monsieur  
DOULOU Victor, Vétérinaire-Inspecteur Stagiaire des  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services  
Techniques (Elevage) Année 1980.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

V I S A S :

D.F.P.

D. B.

D.C.F.

- Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- Vu la loi 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;
- Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°60/90/FP du 3 Mars 1960 fixant le Statut commun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
- Vu le Décret n°62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le regime des rémunérations des fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°63/81/FP du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
- Vu le Décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- Vu le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le Rectificatif n°81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- Vu le Décret n°81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'avancement en date du 22 Août 1981 ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur DAULOU Victor, Vétérinaire-Inspecteur de 2° échelon Stagiaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Elevage) est titularisé et nommé au 2° échelon de son grade, indice 940 pour compter du 9.10.80 au titre de l'année 1980 ACC et RSMC néant.

Article 2. - Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au JORIC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture  
et de l'Elevage,

Marius M'GUA M'ENGA .-

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIGNA.-

Brazzaville, le 26 Mai 1982

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itini-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMLIATIONS:

- JURPC.....1
- SGCM/BC.....2
- DGTF/DFP.....4
- D.B.....2
- D.C.F.....2
- M.A.E.....2
- SGAE.....2
- D.A.A.F/DOS.....4
- D.E.....2
- INTERESSE.....1